

**Zeitschrift:** Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica  
**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 44 (1965)

**Artikel:** Les vota impériaux sur les monnaies entre 337 et 364  
**Autor:** Thirion, Marcel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173783>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LES VOTA IMPÉRIAUX SUR LES MONNAIES ENTRE 337 ET 364

Les monnaies constituent, à peu près, les seuls documents dont nous disposons pour l'étude des *vota* impériaux entre 337 et 364<sup>1</sup>. Ces monnaies sont nombreuses, elles le sont même trop, à cause de la fréquence appréciable de pièces hybrides, pas toujours décelées, qui ont rendu pénible toute étude d'ensemble.

L'étude d'autres séries nous a obligé à rechercher, avec le plus de précision possible, la date de la prise des VOTA XXX de Constance II et de nous former une idée assez nette de la façon dont se déroulait le cycle des *vota* à cette époque.

En général, les auteurs admettent un cycle plus ou moins normal, mais plusieurs points restent obscurs et donnent parfois lieu à des interprétations peu certaines. A toute fin utile nous offrons ci-dessous le résultat de nos observations qui pourront peut-être aider à trouver une solution plus définitive.

Rappelons que le cycle des *vota* se calcule théoriquement par cinq ans de règne, à partir de la date de la nomination comme César<sup>2</sup> et s'applique normalement, suivant la façon de compter des Romains, pour la première fois (VOTA V), dès le premier jour de la cinquième année, c'est-à-dire après quatre ans de règne révolus. Nous trouvons donc, sur les monnaies, VOTA V, X, XV, XX, etc., le premier jour des 5<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, etc. années de règne, ou autrement dit, après 4, 9, 14, 19, etc. années de règne révolus.

Ajoutons encore que ces *vota* comportent deux sortes distinctes :

- a) les VOTA SOLVTA, auxquels s'applique la règle théorique énoncée ci-dessus;
- b) les VOTA SVSCEPTA, *vota* pris à l'avance.

Une troisième sorte de *vota* se rencontre sur les monnaies : les VOTA PVBLICA.

La prise des *vota soluta* semble se fêter deux fois : la première fois après 4, 9, etc. années révolues ; la seconde fois après 5, 10 etc. années révolues<sup>3</sup>.

Nos recherches ne s'appliquent qu'aux *vota soluta* ; aussi avons-nous tenté de les distinguer des *vota suscepta*. En comparant les *vota* employés sur chaque dénomination de la période 337-364, nous avons noté :

a) sur les *solidi* et leurs multiples : pour les augustes (Constantin II, Constant et Constance II) : toujours des *vota soluta*, bien qu'après 350 la date en ait été avancée ; pour les césars et les usurpateurs (Galle, Julien, Magnence et Décence) : toujours des *vota suscepta*.

b) sur les divisions du *solidus* : souvent des *vota suscepta*, mais peut-être des *vota soluta* abrégés (p. ex. : VOT[XXX MVL]T]XXXX) par manque de place. Le matériel à notre disposition est trop minime pour en tirer des conclusions fermes.

c) sur l'argent : des *vota soluta*, surtout sur les multiples, mais après 342 pas mal d'irrégularités sur les petites pièces. Aussi l'emploi des VOTA XX (*soluta*) de Constance II sur les monnaies de Constant.

d) sur le bronze: *vota* peu nombreux et, pour Constant, emploi des VOTA XX (*soluta*) de Constance II. Les *vota* rencontrés sur les médaillons de bronze pourraient être des *vota suscepta*.

Ceci nous a amené à ne retenir que les *solidi* et une série de médaillons pour notre enquête. Nous sommes parti du principe que, comme à travers tout le monnayage de l'Empire romain, les monnaies de l'époque 337 à 364, et en particulier les monnaies portant des VOTA, n'étaient pas frappées au petit bonheur la chance, mais que leur création était régie par des règles bien établies, où seules des circonstances particulières et dont l'explication nous incombe, pouvaient déranger l'exécution rigoureusement fixée.

Nous avons dressé le tableau théorique des *vota soluta*, en ajoutant, pour ne pas devoir répéter un tableau presque identique, les modifications supposées en italique.

Date	Constantin II	Constant	Constance II
I. 3. 317 <sup>4</sup>	césar	—	—
I. 3. 321	VOTA V	—	—
8. II. 324	—	—	césar
I. 3. 326	VOTA X	—	—
8. II. 328	—	—	VOTA V
I. 3. 331	VOTA XV	—	—
8. II. 333	—	—	VOTA X
25. 12. 333	—	césar	—
I. 3. 336	VOTA XX	—	—
22. 5. 337	mort de Constantin I		
9. 9. 337	Proclamation officielle des trois augustes		
25. 12. 337	—	VOTA V	—
8. II. 338	—	—	VOTA XV
20. 3. 340	décès	—	—
25. 12. 342	—	VOTA X	—
8. II. 343	—	—	VOTA XX
25. 12. 347	—	VOTA XV	—
8. II. 348	—	—	VOTA XXV
10. 3. 350	—	décès	—
8. II. 352	—	—	<i>VOTA XXX</i>
8. II. 353	—	—	VOTA XXX
8. II. 356	—	—	<i>VOTA XXXV</i>
8. II. 358	—	—	VOTA XXXV
8. II. 360	—	—	<i>VOTA XXXX</i>
3. II. 361	—	—	décès

Il est évident que le dépouillement, même le plus minutieux, de l'ouvrage de Cohen<sup>5</sup> ne peut donner des résultats très satisfaisants sans la confrontation de ses

descriptions avec les pièces elles-mêmes<sup>6</sup>. Les erreurs, relativement peu nombreuses pour une œuvre de cette envergure, et les lacunes, moins au IV<sup>e</sup> siècle pour les types que pour les marques d'ateliers, sont des obstacles à toute étude d'ensemble. En outre, il est pratiquement impossible de déceler les pièces hybrides d'après une simple description. Ces pièces ne sont détectables qu'en groupant le plus possible de pièces d'une même série et d'une même dénomination, et pratiquement chaque fois, les pièces insolites peuvent se classer comme pièces hybrides<sup>7</sup> à moins qu'elles ne soient fausses. Ceci est particulièrement vrai pour les monnaies qui montrent des *vota*, frappées pendant la période qui nous occupe. En effet, plusieurs princes règnent en même temps et fêtent des *vota* différents, *vota* qui se chiffrent d'après leurs années de règne.

Prenons comme exemple<sup>8</sup> une des premières séries de *solidi* frappés par les trois frères et n'émanant que de l'atelier d'Antioche<sup>9</sup>. Description du revers: VICTORIA AVGVSTORVM<sup>10</sup>, Victoire assise à droite, sur une cuirasse, derrière laquelle se trouve un bouclier; elle tient un bouclier que lui présente un génie ailé, debout à gauche. Sur le bouclier, les *vota*.

Première série:

sur le bouclier: VOT / XXX (qui sont ceux du défunt Constantin I).

- Droits: a) CONSTAN/TINVS AVG, buste à droite<sup>11</sup> (fig. 1);  
 b) CONST/ANS AVG, buste à droite<sup>12</sup> (fig. 2);  
 c) CONSTAN/TIVS AVG, buste à droite<sup>13</sup> (fig. 3).

Ces *solidi*, à la légende de droit réduite à sa plus simple expression semblent avoir été frappés jusqu'aux environs du 8. 11. 338, date à laquelle Constance II prend ses VOTA XV, car la seconde émission, aux mêmes types, ne renferme plus de pièces de cet empereur avec ses VOTA X. Notons l'abondance des *solidi* de Constance II qui avait l'atelier d'Antioche sous son administration.

Un *solidus* hybride de Constance II, avec ce même revers (VOT/XXX) porte au droit la légende: FL IVL CONSTAN/TIVS PERP AVG, légende de la seconde émission<sup>14</sup>.

Deuxième série:

Même revers, mais sur le bouclier les *vota* propres à chaque empereur.

- Droits: a) FL IVL CONSTAN/TINVS PERP AVG, buste à droite;  
 b) FL IVL CONS/TANS PERP AVG, buste à droite;  
 c) FL IVL CONSTAN/TIVS PERP AVG, buste à droite.

Constantin II

VOT XX  
 MVLT XXX<sup>15</sup> (fig. 4)

Constant

VOT V  
 MVLT X<sup>16</sup> (fig. 5)  
 VOT X  
 MVLT XX<sup>17</sup>  
 VOT XV  
 MVLT XX<sup>18</sup> (fig. 7)

Constance II

VOT XV  
 MVLT XX<sup>19</sup> (fig. 6)  
 VOT XX  
 MVLT XXX<sup>20</sup> (fig. 8)

Nous remarquons que cette émission se situe entre le 25. 12. 337 (VOTA V de Constant) et peut-être bien à partir du 8. 11. 338 (VOTA XV de Constance II) et le 25. 12. 342 (VOTA X de Constant). Il nous semble que cette série n'a pu se prolonger jusqu'aux VOTA XV de Constant, le 25. 12. 347, ni jusqu'aux VOTA XX de Constance II, le 8. 11. 343. La période après le 25. 12. 342 est largement remplie par d'autres séries de *solidi*.

Les pièces avec VOTA XV de Constant (1 ex.) et VOTA XX de Constance II (2 ex.) ne peuvent être que des hybrides. La première montrant un revers de Constance II accouplé à un droit de Constant, la seconde montrant un revers de Constantin II accouplé à un droit de Constance II. Reste la pièce de Constant avec VOTA X MVLTV XX, qui ne nous est connue que par la seule description de Cohen (n° 141). Le revers n'est applicable qu'à Constant, à moins qu'il ne s'agisse d'un revers de Constance II, frappé entre le 9. 9. 337 et le 8. 11. 338, période pour laquelle nous n'avons retrouvé aucun *solidus* de ce dernier empereur classable dans cette série. S'il n'y a pas d'erreur dans la description que nous donne Cohen, cette pièce de Constant date la fin de l'émission: un peu après le 25. 12. 342.

Une série de multiples, la première série commémorative après la proclamation du 9 septembre 337, a attiré notre attention. Elle est connue en trois dénominations: un double *solidus* (Paris, 8,68 g)<sup>22</sup> (fig. 10), un *aureus* (Paris, 5,39 g)<sup>23</sup> (fig. 9) et deux triple-*miliarense*-légers (Paris, 13,45 g; Berlin, 12,85 g) de coins différents (fig. 11)<sup>24</sup>, soit quatre pièces en tout. En plus, F. Gnechi mentionne un *miliarense* de 3,90 g, avec la marque TES, aux mêmes types, mais variés, que ceux des multiples en argent frappés à Siscia. Nous n'avons pas retrouvé cette pièce<sup>25</sup> et nous ne pouvons en tenir compte ici.

Les quatre pièces que nous connaissons sont toutes au droit de Constant et ont comme légende de revers: FELICITAS PERPETVA. Le type de revers nous montre trois personnages assis de face. Tous les auteurs ont reconnu ces personnages comme étant trois empereurs, et tous, sauf W. Froehner<sup>26</sup> ont décrit l'empereur central comme étant Constantin II<sup>27</sup>.

La signification de ces pièces a été expliquée de façon nuancée. Certains ont pensé à une prise en commun d'un nouveau cycle de *vota* après la proclamation officielle en 337, d'autres se sont étonnés que ce nouveau cycle n'ait pas été introduit<sup>28</sup>, ou encore ont supposé, à l'aide d'autres pièces, que Constant et Constance II avaient pris des *vota* en commun entre 337 et 350<sup>29</sup>. Ces pièces ont également été assignées comme pièces commémoratives à la rencontre de Viminacium en été 338<sup>30</sup>. En comparant ces multiples, nous remarquons que le type de revers sur les deux dénominations frappées à Siscia est rigoureusement similaire, tandis que le double *solidus* de Thessalonique montre des différences marquantes. Examinons donc ces deux séries séparément.

L'*aureus* et le triple-*miliarense*-léger de Siscia nous montrent les trois empereurs en toge, assis de face. Celui du centre est nimbé. Il lève la main droite pour prêter serment et il est assis sur un trône plus richement orné. Il a les pieds sur un tabouret sur le

devant duquel se lit: VOT V. Les deux autres empereurs ne sont pas nimbés, ils tiennent un rouleau devant la poitrine et n'ont pas de tabouret sous les pieds. Il est difficile d'identifier l'empereur central comme étant Constantin II. Celui-ci portait des VOTA XX depuis le 1. 3. 336 et les VOTA V ne s'adressent qu'à un seul empereur. Constance II avait des VOTA X depuis le 8. 11. 333 et seul Constant, César depuis le 25. 12. 333, pouvait prétendre à des VOTA V après l'élévation des Césars au rang d'Augustes. Or, le 25. 12. 337 Constant entrait dans sa cinquième année de règne. Il est donc certain que le personnage central sur les pièces qui nous occupent, ne peut être que Constant. Et ces pièces ont été frappées à l'occasion de ses quinquennales, fin 337<sup>31</sup>. Elles sont les premières pièces à commémorer un événement au sein de la famille impériale après le 9. 9. 337 et il est normal que les deux frères se joignent au cadet lorsque ce dernier est à l'honneur.

Le double *solidus* de Thessalonique diffère des pièces de Siscia par le fait qu'il nous montre les trois empereurs assis sur un trône commun, qu'aucun d'eux n'est nimbé et que les empereurs assis à l'extérieur portent la toge consulaire, tandis que celui du centre porte la toge ordinaire. L'absence d'un tabouret spécial doit aussi être notée et la mention VOT V se trouve ici à l'exergue. Sur cette pièce, l'empereur central ne peut être que Constantin II. En effet, Constant et Constance II étaient désignés pour le consulat de 339. Notre pièce pourrait bien être une pièce de nouvel an pour cette année. Les trois empereurs s'associent à cette fête, les deux nouveaux consuls commémorent leur nomination et Constant célèbre, en outre, la seconde célébration de ses quinquennales qui tombait le 25. 12. 338, comme l'avait déjà suggéré J. M. C. Toynbee<sup>32</sup>. Il est donc certain que le cycle des *vota* n'a pas été renouvelé lors de l'accession des trois frères au poste suprême.

D'autres séries sont connues montrant un même revers pour les trois empereurs mais indiquant leurs *vota* respectifs<sup>33</sup>.

A titre d'exemple, citons quelques séries marquantes. Une série de *solidi* aisément classable du vivant de Constantin II nous montre au revers la légende GAVDIVM POPVLI ROMANI autour d'une couronne dans laquelle s'inscrivent les *vota*. Toutes ces pièces sont frappées dans les ateliers de Constantin:

- |                   |        |      |     |                     |
|-------------------|--------|------|-----|---------------------|
| a) Constantin II: | VOT XX | MVLT | XXX | SMAQ <sup>34</sup>  |
|                   | SIC XX | SIC  | XXX | SIS + <sup>35</sup> |
| b) Constant:      | VOT V  | MVLT | X   | TSE <sup>36</sup>   |
|                   | SIC V  | SIC  | X   | TSE <sup>37</sup>   |
|                   | VOT V  | MVLT | X   | PARL <sup>38</sup>  |
|                   | VOT V  | MVLT | X   | MHR <sup>39</sup>   |
|                   | SIC V  | SIC  | X   | SIS + <sup>40</sup> |
| c) Constance II:  | SIC X  | SIC  | XX  | SIS <sup>41</sup>   |

Une autre série, commune aux trois empereurs, mais poursuivie après la mort de Constantin II, soutient non seulement la théorie des *vota*, mais par ses revers, elle nous permet de déceler avec certitude les pièces hybrides. Ce fait n'est pas le cas pour

d'autres séries où l'on ne peut juger que d'après l'ensemble des pièces d'une série, par la loi des probabilités. Cette série a le type de la Victoire assise à droite, tenant un bouclier sur lequel les *vota*; ce bouclier lui est présenté par un Génie ailé :

a) Constantin II: légende: VOT XX	VICTORIA CONSTANTINI AVG CONS <sup>42</sup> (fig. 12)
b) Constant: légende: VOT V VOT V MVL T X VOT V MVL T X VOT X	VICTORIA CONSTANTIS AVG SMNC(T) <sup>43</sup> SIS + <sup>44</sup> MHR <sup>45</sup> CONS <sup>46</sup> (fig. 13)
c) Constance II: légende: VOT X VOT XV VOT XV	VICTORIA CONSTANTII AVG SMN <sup>47</sup> CONS <sup>48</sup> (fig. 14) .MHR, SMH, .SMHR <sup>49</sup>

Une série qui pourrait se dater entre le 20. 3. 340 et le 8. 11. 343 est celle qui nous montre deux Victoires, tenant un bouclier sur lequel on lit les *vota*. La légende, peu habituelle, est: VICTORIAE D N AVG

a) Constant:	VOT V MVL T X	SMAQ <sup>50</sup>
	VOTIS V MVL TIS X	TES <sup>51</sup>
b) Constance II:	VOTIS XV MVL TIS XX	SIS <sup>52</sup>

Avec le même revers, mais avec la légende VICTORIAE DD NN AVGG, une grande série, commune pour Constant et Constance II, débute après la mort de Constantin II <sup>53</sup>:

a) Constant:	VOT X MVL T XX	TR <sup>54</sup> (fig. 16)
		SIS <sup>55</sup>
		SMAQ <sup>56</sup>
		TES <sup>57</sup>
	VOT XV MVL T XX	SMAQ <sup>58</sup>
b) Constance II:	VOT XX MVL T XXX	TR <sup>59</sup>
		*SIS* <sup>60</sup> (fig. 15)
		TES <sup>61</sup>

Ajoutons que les VOTA impairs, plus élevés que V, n'ont donné lieu qu'à des émissions très restreintes. Ainsi, les VOTA XV de Constant ne semblent avoir été frappés qu'en Aquilée, tandis que les VOTA XXV de Constance II ne nous sont connus que sur des pièces d'Antioche, de Nicomédie et de Thessalonique <sup>62</sup> avec des émissions très limitées. Après ces émissions la frappe des types courants a été reprise.

Pour Constance II, notre documentation ne nous a fait connaître pour ses VOTA XXV que trois pièces frappées à Antioche<sup>63</sup> et cinq pour Nicomédie<sup>64</sup> (fig. 22). Ces pièces montrent un type de revers spécial : Victoire marchant à gauche, tenant une couronne dans laquelle on lit XXV. Légende: VICTORIA AVGVSTORVM. Mais nous connaissons aussi deux pièces avec ce revers accouplé à un droit de Constant<sup>65</sup>. Il est évident que Constant n'a jamais porté des VOTA XXV. Ces pièces sont parallèles à d'autres en argent et en bronze, frappées dans les ateliers de Constance II, et qui portent les mêmes VOTA que ceux inscrits sur les pièces au nom de Constance II. On peut supposer que pour simplifier le travail dans ses ateliers, Constance II a permis l'emploi de ses VOTA sur les pièces portant le portrait de son frère. Pour Thessalonique, nous connaissons deux pièces avec VOTA XXV MVL XXX au type courant de cet atelier : VICTORIAE D N AVG, deux Victoires debout tenant un bouclier dans lequel s'inscrivent les *vota*<sup>66</sup>. Ces deux pièces se trouvent à Vienne<sup>67</sup> et sortent des mêmes coins. Leur style est d'une qualité aussi médiocre que celui des *soliti* contemporains sortis de cet atelier. Thessalonique n'était pas un atelier propre à Constance II, mais bien à Constant, et où la grande émission commune à ce type portait la légende VICTORIAE DD NN AVGG. Pour fêter les nouveaux *vota* de Constance II, Thessalonique ne pouvait pas créer un nouveau revers, ni adopter celui employé à Nicomédie et à Antioche. Le type courant est maintenu et, dans une émission spéciale extrêmement courte, dédiée à Constance II seul, la légende ne pouvait s'adresser qu'au jubilaire et est mise au singulier. C'est du moins la seule explication que nous voyons.

Pour ses vicennales, le 8. II. 343<sup>68</sup>, Constance II unifie son monnayage dans tous les ateliers qui lui appartiennent : Antioche, Cyzique, Nicomédie, Constantinople et Héraclée<sup>69</sup> et adopte un nouveau revers : Rome et Constantinople assises avec un bouclier dans lequel se trouvent ses *vota*. Légende: GLORIA REIPUBLICAE<sup>70</sup>. Ce type de monnaie, propre à Constance II, est frappé conjointement avec le type VICTORIAE DD NN AVGG dans les ateliers de Constant<sup>71</sup>. Ce revers, au type de Rome et de Constantinople, mentionne les VOTA XX, XXX, XXXV et XXXX de Constance II. Ses VOTA XXV ont donné lieu à l'émission d'un type spécial, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut.

Ici nous nous rendons compte que quelque chose a perturbé le déroulement normal du cycle des *vota*, tel que nous l'avons constaté pour les années précédentes. En effet, la prise de VOTA XXXX ne pouvait s'effectuer normalement qu'après 39 années de règne révolues, mais Constance II règne du 8. II. 324 au 3. II. 361, ce qui ne fait, à cinq jours près, que 37 années. Il est donc certain que Constance II s'est attribué des *vota (soluta)* avant terme. Comme il nous semble que le cycle des *vota* s'est déroulé normalement jusqu'à la prise des VOTA XXV de Constance II, le 8. II. 348, c'est donc après cette date que nous devons chercher la supercherie.

On admet généralement la date du 8. II. 352 pour la prise des VOTA XXX de Constance II, soit un an trop tôt<sup>72</sup>. Comme nous savons que les VOTA XXXV

furent fêtés solennellement à Rome en mai 357<sup>73</sup>, cela implique, pour la seconde fois, une prise de *vota* à une date trop avancée par rapport à la précédente. De même pour les VOTA XXXX<sup>74</sup>, puisque Constance II ne vécut plus que quatre ans et demi après son séjour à Rome.

Toute la thèse de la prise des VOTA XXX en 352 repose sur trois *solidi* de Constance II frappés à Rome et portant encore VOT XX MVL T XXX au type de Rome et de Constantinople:

- a) marque RP, buste à droite<sup>75</sup> (fig. 17);
- b) marque RB, buste de face<sup>76</sup>;
- c) marque R[ ], buste de face<sup>77</sup>.

L'atelier de Rome a été occupé par Magnence, depuis le début de 350 jusqu'au mois de septembre 352<sup>78</sup> et de ce fait les trois pièces citées n'ont pas été frappées pendant cette période. On peut admettre avec assez de vraisemblance que ces pièces furent frappées après la fuite de Magnence vers la Gaule, et non pas entre 343 et 350. Pendant cette période, Rome appartenait à Constant, et ne frappait pas ou très peu d'or et certainement pas au nom de Constance II.

Les ateliers de Trèves, d'Aquilée et le nouvel atelier de Milan, ouvert par Constance II<sup>79</sup> frappent, très tôt après la défaite de Magnence en septembre 352, pour les ateliers italiens et en août 353 pour Trèves, des *solidi* au type de Rome et de Constantinople avec VOT XXX MVL T XXXX. Ces pièces ont au droit le buste de l'empereur de profil à droite. Après une courte période nous remarquons que le buste à droite est changé en un buste presque de face, et ce pour tous les ateliers. Ce nouveau droit semble avoir été créé, non seulement pour fêter la victoire sur Magnence, mais également pour commémorer l'entrée de Constance II dans sa trentième année de règne, le 8. II. 353, date à laquelle seulement il aurait eu droit à ses VOTA XXX, qui, depuis un an, figuraient déjà sur ses monnaies.

Les dates de novembre 352 (VOTA XXX) et novembre 353 (VOTA XXX, buste de face) semblent acceptables. Un tableau indiquant les pièces que nous connaissons est assez clair:

Groupe I: du 8. II. 343 au 8. II. 352:

VOT XX MVL T XXX, toujours le buste à droite:

Siscia	Sirmium	Thessalonique	Constantinople	Nicomédie	Cyzique	Antioche
x (fig. 19)	x	—	x	x	x (fig. 18)	x

Groupe II: du 8. II. 352 au 8. II. 353:

VOT XXX MVL T XXXX, buste à droite:

Trèves	Lyon	Arles	Milan	Rome	Aquilée	Siscia	Sirmium	Thessalonique
depuis août 353				VOT XX				
x	—	—	x	x (fig. 17)	x <sup>80</sup>	—	x (fig. 20)	x <sup>80</sup>
Constantinople	Nicomédie	Cyzique	Antioche					
x	—	—	x (fig. 21)					

Groupe III: depuis le 8. 11. 353:

VOT XXX MVLT XXXX, buste de face:

Trèves	Lyon	Arles	Milan	Rome	Aquilée	Siscia	Sirmium	Thessalonique
--------	------	-------	-------	------	---------	--------	---------	---------------

VOT XX

x	x	x	—	x	x	—	x	x
---	---	---	---	---	---	---	---	---

VOT XXX

x (fig. 24)

Constantinople	Nicomédie	Cyzique	Antioche
----------------	-----------	---------	----------

x	x	x (fig. 25)	x
---	---	-------------	---

Dans le groupe I, trois ateliers ont été très actifs: Antioche<sup>81</sup> le plus grand des ateliers de Constance II, et Nicomédie, qui prend de l'importance depuis cette série, ont fourni le gros de l'or, surtout pour financer la guerre contre Magnence. Constantinople a également été assez actif. Notons que ces trois ateliers sont les plus éloignés du théâtre d'opérations. Cyzique est un atelier qui frappe du bronze et ne frappe qu'une émission d'or<sup>82</sup> de courte durée pour commémorer la prise des VOTA XX de Constance II en 343<sup>83</sup>. Le manque de pièces à Thessalonique est assez surprenant. Cet atelier frappe, jusqu'en 350, de l'or pour Constant et Constance II au type commun: VICTORIAE DD NN AVGG, mais après la mort de Constant, l'atelier revient à son frère. Bien que Thessalonique se trouve assez éloignée des lignes, nous ne connaissons pas de pièces au type de Rome et de Constantinople portant VOT XX MVLT XXX. D'autre part, il est impensable que cet atelier ait continué à frapper des *solidi* au type commun. Ceci nous a fait penser longtemps que Constance II avait pris ses VOTA XXX dès 351, en contre-poids du fait que Magnence, auguste, s'était octroyé des VOTA V (*suscepta*) vers le milieu de cette année, et que Thessalonique, à l'abri d'une invasion de Magnence, avait été le seul atelier à frapper de l'or en abondance pour financer la guerre. Mais nous avons dû renoncer à cette idée à cause du nombre trop minime de pièces qui auraient été frappées entre 351 et 353. Il semble donc bien que la date de novembre 352 pour la prise des VOTA XXX de Constance II soit à retenir.

Les pièces, toujours du groupe I, frappées à Sirmium<sup>84</sup> ne l'ont été qu'après le milieu de 351. Cet atelier, fermé depuis environ 326, n'a été réouvert qu'à cette époque<sup>85</sup> pour la frappe du bronze. Il est normal d'inaugurer la réouverture d'un atelier par une émission en métal précieux. Des deux pièces que nous connaissons pour Siscia, l'une<sup>86</sup> est d'un style tout proche de celui des VICTORIAE DD NN AVGG frappés dans cet atelier avant 350, tandis que l'autre<sup>87</sup> est d'un style plus rapproché de celui des pièces des autres ateliers qui frappaient le type de Rome et de Constantinople. L'occupation de Siscia par Vétranion, de mars à décembre 350, qui a peut-être frappé au nom de Constance II, et la prise de très courte durée de la ville par Magnence vers le milieu de 351, laissent suffisamment de place pour des émissions au type de Rome et de Constantinople avec les VOTA XX de Constance II.

Les pièces du groupe II, VOT XXX MVL T XXXX, buste à droite, semblent frappées entre novembre 352 (août 353 pour les ateliers gaulois) et + – novembre 353. Le petit nombre de pièces rencontrées dans les ateliers orientaux, sauf pour Thessalonique (voir note 71), ne permet donc pas d'étaler cette émission sur deux ans, et même ce petit nombre de pièces<sup>88</sup> nous fait penser qu'elles n'ont été frappées que peu de temps avant l'adoption du droit au buste de face. Thessalonique qui n'a pas frappé des VOTA XX à ce type, commence à frapper en abondance des VOTA XXX, mais avec une légende de droit toute particulière: D N CONSTANTIVS MAX AVGVSTVS, buste à droite. La marque TES<sup>89</sup> semble être celle de l'émission initiale. Puis nous retrouvons des marques que nous rencontrons également sur les *solidi* de Constance Galle, César depuis 351<sup>90</sup>. Aquilée frappe assez bien, car, loin de la Gaule, la ville se trouve près de Milan où l'empereur réside fin 352 – début 353. A cette occasion un atelier éphémère est ouvert à Milan et frappe des *solidi* avec la marque SMMED<sup>91</sup>. Après la libération de la Gaule, des ateliers de Lyon, Arles et Trèves<sup>92</sup>, seul le dernier, équipé pour la frappe massive de l'or, émet des pièces de ce groupe<sup>93</sup>. Rome nous donne de rares pièces avec la marque RP, mais toujours avec VOT XX.

Le groupe III, VOT XXX MVL T XXXX, buste de face, se rencontre dans tous les ateliers<sup>94</sup> et on peut admettre, comme nous l'avons mentionné plus haut, que ce nouveau droit fut introduit un peu avant novembre 353, date à laquelle Constance II aurait dû prendre ses VOTA XXX<sup>95</sup>. Une exception à Rome où nous rencontrons encore des pièces avec VOTA XX, buste de face, marque RB<sup>96</sup>. Il semble donc que Rome ait compté la date des VOTA XX jusqu'en novembre 353. Puis une émission commémorative de très courte durée nous donne enfin les VOTA XXX, toujours avec le buste de face<sup>97</sup>. Rome n'étant plus un atelier pour la frappe de l'or, la frappe en ce métal s'arrête alors jusqu'aux environs de la visite de Constance II à la ville en mai 357. Ces pièces, toujours avec VOT XXX et buste de face, portent maintenant les marques RSMP palme<sup>98</sup>. Pour Cyzique nous connaissons une pièce avec SMK<sup>99</sup>. Thessalonique nous donne également une pièce au buste de face<sup>100</sup> avec la marque +TES+, pour continuer immédiatement après par des pièces au buste à droite. Nous connaissons des pièces parallèles pour Julien, César depuis 355<sup>101</sup>. A la fin, la marque change en KTES, également avec des pièces pour l'empereur et le César<sup>102</sup>. Sirmium donne la marque .SIRM<sup>103</sup> pour la première émission au buste de face; vers 358, lors du séjour de Constance II dans cette ville, une frappe abondante est produite par plusieurs officines. Aquilée frappe peu; nous connaissons une pièce au buste de face<sup>104</sup> et ensuite cet atelier reprend la frappe au buste à droite<sup>105</sup>. Trèves, Lyon<sup>106</sup> et Arles nous donnent également des pièces au buste de face, Arles avec la marque KONSTAN (TAN en monogramme) pour la première émission<sup>107</sup>. Plus tard, avec des pièces pour Julien, le type est repris, mais cette fois avec des symboles dans le champ<sup>108</sup>.

Les VOTA XXXV sont fêtées solennellement à Rome en 357. La prise de ces *vota* peut être envisagée en novembre 356. Nous connaissons des *solidi* commémorant cet événement, frappés à Aquilée, Rome, Siscia et Sirmium<sup>109</sup>. Constance II est à

Milan en novembre 356, ce qui explique la frappe d'Aquilée<sup>110</sup>. Une pièce frappée à Rome pourrait être datée de novembre 356. Elle a encore le buste de face et la marque RSMS palme<sup>111</sup> et constitue l'émission commémorative de la prise de ces *vota*. La visite de Constance II à Rome permet de créer un type spécial pour cette ville. Le type du revers est le même, mais la légende GLORIA REIPUBLICAE est remplacée par FELICITAS ROMANORVM. Le droit nous montre le buste de l'empereur en habit consulaire de profil à gauche, tenant la *mappa*<sup>112</sup> (fig. 23). Les frappes de Siscia<sup>113</sup> et de Sirmium<sup>114</sup> (fig. 26), très abondantes pour cette dernière ville, qui frappe en 9 ou 10 officines, se justifient par le séjour de Constance II à Sirmium en 357-358.

Les VOTA XXXX, tous avec tête à droite, ne sont plus frappés qu'à Sirmium (fig. 27) et les ateliers situés à l'est de cette ville<sup>115</sup>, suite à l'usurpation de Julien. Le nombre élevé de pièces ne permet pas de placer la prise de ces *vota* en 361 (en admettant alors que la frappe de ces pièces date d'un peu avant le 8. 11. 361), mais bien en novembre 360.

En résumé: sur les *solidi* les empereurs Constantin II, Constant et Constance II mentionnent des VOTA (*soluta*) qui augmentent tous les cinq ans à partir de leur nomination de César jusqu'en 347, en comptant 4 ans la première fois. Dès 347, et jusqu'en 361, ils augmentent tous les 4 ans, au lieu de 5. Il est à remarquer que le changement intervenu dans le nombre d'années qui séparait la prise de deux *vota* successifs, ne s'est opéré qu'à partir du moment où il ne reste plus qu'un seul empereur au pouvoir. Mlle. J. Lallemand nous a suggéré que ce changement, probablement inauguré pour s'octroyer fictivement le nombre d'année de règne, pourrait bien se baser sur la méthode de compter des Romains. En effet, après quatre années de règne, l'empereur entrait dans sa cinquième année, mais après il fallait chaque fois cinq années entières pour parvenir au stade suivant. Constance II semble avoir considéré, à partir de son règne seul, que chaque fois, après quatre années de règne, il entrait dans une cinquième. Ce qui est évidemment exact, mais cette façon de compter n'était pas conforme à celle employée pour l'établissement des *vota*.

Ajoutons encore que Julien ne mentionne que des *vota (suscepta)* sur ses *solidi*, pour abandonner, peu après la prise de la pourpre, la mention des *vota* sur ceux-ci. Jovien, qui ne règne que huit mois, reprend le type de Rome et de Constantinople avec une autre légende de revers et mentionne des *vota (suscepta)*. Sous Valentinien I et ses successeurs, les *vota* sont moins fréquemment mentionnés et le type de Rome et de Constantinople disparaît peu à peu<sup>116</sup>.

## NOTES

<sup>1</sup> Le premier qui a tenté une étude d'ensemble sur les *vota* est *H. Mattingly, The Imperial Vota*, dans *Proceedings of the British Academy*, 36, 1953, p. 155-195 (jusqu'à Dioclétien) et 37, 1954, p. 219-268 (depuis la tétrarchie).

Pour les *Vota Publica*, voir: *O. Ulrich-Bansa, Vota Publica. Sintesi numismatica*, dans *Anthenon. Scritti di archeologia e di antichità classiche in onore de Carlo Anti*, Florence, 1955, p. 185-225.

Pour les *Vota Publica* au point de vue rite, voir: *I. S. Ryberg, Rites of the State Religion in Roman Art* (American Academy in Rome, *Memoirs XXII*), p. 120-140 et pl. XLI-XLIX.

Pour les *Vota* sous la maison de Valentinien I, voir: *J. W. E. Pearce, The Vota-legend on the Roman Coins*, dans *Numismatic Chronicle*, 1937, p. 112-123. Pour une étude où les *Vota* ont joué un rôle important dans le classement d'une série de médaillons, voir: *J. Lafaurie, Médaillons d'argent de Constantin I et Constantin II*, dans *Revue numismatique*, 1949, p. 41-42.

<sup>2</sup> *J. Lafaurie, o. c.*, p. 41.

<sup>3</sup> Pour les quinquennales de Constantin I: *Panegyrique VIII, Orateur inconnu, Gratiarum actio Constantino Augusto* (coll. Univ. France, éd. 1952, p. 101): «*Quinquennialia tua nobis, etiam perfecta, celebranda sunt. Illa enim quinto incipiente suscepta omnibus populis iure communia, nobis haec propria quae plena sunt*». Pour les tricennales, en 335: *J. Maurice, Numismatique constantinienne*, Paris, 1912, III, p. 212. Voir aussi: *H. Mattingly, o. c.*, *Proc.*, 37, 1954, p. 257, note 85 et p. 258, note 89.

<sup>4</sup> Les dates de nomination et de décès sont tirées de: *O. Seeck, Regesten der Kaiser und Päpste*, Stuttgart, 1919. En ce qui concerne la date de la nomination de Constantin II, nous avons gardé la date classique du 1. 3. 317 au lieu de celle de septembre 316 qui vient d'être défendue par *J. P. Callu, Genio populi romani* (Bibl. Éc. des hautes Études, sect. sc. hist. et phil., 314), Paris, 1960, p. 90-99, d'après l'idée de *J. Lafaurie*, dans *Bull. Soc. fr. de numismatique*, juill. 1954, p. 293. Les documents discutés par M. Callu, et que nous avons tous vérifiés, laissent toujours une possibilité d'élévation des Césars entre le 29. 9. 316 et le 25. 7. 317. Le document qui a été retenu pour l'acceptation de la date du 1. 3. 317 est repris dans: *Chronica Minora* (éd. Th. Mommsen, *Monum. Germ. Hist.*, I, 1891, p. 231). Bien que certains auteurs anciens datent la création des césars du consulat de Sabinus et de Rufus, qui se situe en 316, nous devons noter que ces auteurs écrivaient souvent longtemps après cette période. D'autre part on datait alors souvent par des postconsulats, le plus souvent durant les premiers mois de l'année suivante, mais parfois ce mode de datation fut employé plus loin dans l'année (*O. Seeck, Regesten*, p. 15, I. 6-7 et 24-30). Ce mode de datation se reconnaissait par l'emploi des lettres p. c. jointes aux noms des consuls cités. *O. Seeck* a démontré (*Regesten*, p. 67, I. 10-15 et p. 68, I. 23-29) que les copistes omettaient parfois p. c. et ainsi certains documents ont été datés erronément. Nous connaissons ainsi des documents datés du consulat de Sabinus et de Rufus (316) qui ne peuvent être que de 317. E. a. Code Théod. VIII, 12, 2 du 12 des calendes de mai, émanant de Serdique. A cette date, en 316, Constantin I se trouvait en Gaule (le 11 janvier il était à Trèves, le 5 mai à Vienne; voyez aussi: *P. Bruun, Studies in Constantinian Chronology* (Numismatic Notes et Monographs, 146), New York, 1961, p. 43 et 55). Mais le 4 décembre 316 Constantin I était à Serdique, le 8 mai 317 à Thessalonique. Ne pouvons-nous pas admettre que la nomination des césars eut lieu le 1. 3. 317 à Serdique et que les historiens du IV<sup>e</sup> siècle se sont inspirés de données datées du postconsulat de Sabinus et de Rufus? Comme nous savons que ces auteurs se copiaient l'un l'autre, il est possible que l'oubli d'un p. c. et la perte des documents corrects soient la cause de la confusion actuelle?

Restent les monnaies, où seules celles d'Alexandrie, frappées entre 314 et 317 sont à retenir. L'émission de *solidi* pour Crispus seul, à la légende CONCORDIA AVGG NN, sur laquelle M. Callu (p. 95) attire notre attention, semble plutôt démontrer que Crispus a été reconnu, par les deux empereurs, comme *premier* César. Alexandrie émit des bronzes au nom de Licinius I, Constantin I, Licinius II, Crispus et de l'empereur éphémère Valens (*J. Maurice, Numismatique Constantinienne*, Paris, III, p. 260-266). Nous ne discuterons pas le classement de ces espèces, mais il est certain que la frappe

de ces pièces a débuté fin 314—début 315, et que l'extrême rareté de ces pièces pour Licinius II, Crispus et Valens, indique une frappe extrêmement courte pour ces trois personnages. L'hypothèse de Maurice est probablement à retenir. Une tentative, immédiatement avortée, dans un atelier qui appartenait en propre à Licinius I, pour faire reconnaître son fils bâtard, né d'une mère esclave, a donné lieu à une manœuvre unilatérale et par conséquent illégale de la part de Licinius I, en créant son fils et, comme contrepoids, également Crispus. Et que cette manœuvre ait eu lieu en 315 ou en 316, elle n'a jamais été enregistrée légalement et ne peut être qualifiée que de fait divers. La création des trois césars est donc la seule action légale car approuvée en commun par les deux empereurs. La date du 1. 3. 317 reste, à notre avis, la seule à retenir jusqu'à présent, et ce jusqu'à ce qu'un nouvel élément, plus formel, en puisse indiquer une autre.

Voir en dernier lieu: *M. R. Alföldi, Die Constantinische Goldprägung*, Mayence, 1963, p. 78, note 4 et pl. 7, 105-107.

<sup>5</sup> *H. Cohen, Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 2e éd., Paris, VII, 1888 et VIII, 1892. Cité plus loin comme *Cohen*.

<sup>6</sup> Nous pensons que l'auteur cité à la note 3 s'est trop basé sur les données de Cohen et les conclusions tirées ne sont pas toujours soutenues par les données que nous apportent les monnaies.

<sup>7</sup> L'organisation des ateliers monétaires sous l'empire romain est la cause des pièces hybrides. Voir, à ce sujet: *P. Bastien, Folles de l'atelier de Lyon frappés avec le même coin d'effigie*, dans *Gazette numismatique suisse*, 10, fasc. 39, nov. 1960, p. 75-77; *P. Grierson, Coins monétaires et officines à l'époque du Bas-Empire*, dans *Gaz. num. suisse*, 11, fasc. 41, juill. 1961, p. 1-8; *C. V. H. Sutherland, Coins monétaires et officines à l'époque du Bas-Empire: note supplémentaire*, dans *Gaz. num. suisse*, 11, fasc. 44, avr. 1962, p. 73-75.

<sup>8</sup> Comme exemple nous n'avons choisi que les séries les plus marquantes. Notre but est uniquement de prouver que le cycle des *vota* se déroulait normalement.

<sup>9</sup> Nous nous sommes basé sur environ deux cents catalogues de vente, et seules les pièces illustrées ont été retenues. Pour la période de 337 à 350 s'ajoutent les pièces de Vienne; pour la période de 350 à 364 celles de Vienne, Londres (citées BM), Paris, Berlin, New York (citées ANS), Leningrad, La Haye, Rome, le Vatican et Bruxelles. Nous tenons à remercier les membres des Cabinets des Médailles cités qui nous ont procuré des moulages ou des photos des pièces qu'ils ont sous leur garde.

<sup>10</sup> Une pièce de Constance II porte VICTORIA AVGVSTI (erreur du poinçonneur?) dans la vente Gilhofer & Ranschburg et A. Hess du 22 mai 1935, lot 4188 (coll. Trau).

<sup>11</sup> Monnaies et Médailles, liste 159, août 1956, lot 36 = vente K. Kress, 128 du 25. 11. 1963, lot 793. Une pièce avec le buste à gauche: vente J. Hirsch, 29 du 9. 11. 1910, lot 1415.

<sup>12</sup> E. a. Vienne. Un exemplaire avec CONST/ANAVG (*sic*) dans la vente R. Ratto du 9. 10. 1934, lot 1137.

<sup>13</sup> E. a. BM.

<sup>14</sup> Vente Ciani du 16. 10. 1923, lot 128 = vente Hess et Leu & Co. du 4. 4. 1963, lot 263. Le réemploi des coins d'une émission précédente était en usage sous le Haut-Empire (*Rev. belge de num.*, 108, 1962, p. 305), et la pièce de Constance II semble démontrer que cet usage existait encore au IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>15</sup> E. a. Vienne.

<sup>16</sup> E. a. BM.

<sup>17</sup> *Cohen* 114 (M. Rollin).

<sup>18</sup> Vente Hess et Leu & Co. du 12. 4. 1962, lot 509.

<sup>19</sup> E. a. Vienne. Une pièce avec VOT VX (*sic*) MVLX XX à Bruxelles (fig. 6).

<sup>20</sup> Monnaies et Médailles, liste 156, août 1956, lot 35; Vienne (coins différents).

<sup>21</sup> La date de 8. 11. 338 (Vota XV de Constance II) est également à envisager. Aucune pièce de cet empereur avec VOTA X ne nous est connue à ce type. La date finale du 25. 12. 342 nous donne une émission d'environ quatre ans, soit deux pour Constantin II qui mourut en 340. Nous connaissons six pièces pour ce dernier et plus du double pour les deux autres empereurs, ce qui est peut-être un appui, bien faible naturellement, pour les dates proposées.

- 22 F. Gneccchi, *I Medaglioni Romani*, Milan, 1912, vol. I, p. 26, n° 2 et pl. 9, 11.
- 23 Coll. R. Jameson, Paris, 1924, vol. III, p. 175, n° 482 et pl. XXIII.
- 24 F. Gneccchi, *o. c.*, vol. I, p. 62, n° 3 et pl. 30, 2 (Berlin); *Cohen* 28 (Paris, ill.).
- 25 F. Gneccchi, *o. c.*, p. 62 signale que cette pièce se trouvait dans la coll. Trau. Le catalogue de vente de cette collection (Gilhofer & Ranschburg et A. Hess du 22. 5. 1935) ne la mentionne pas.
- 26 W. Froehner, *Les médaillons de l'Empire romain*, Paris, 1878, p. 298.
- 27 Le catalogue de la coll. R. Jameson, *o. c.*, p. 175, n° 482 décrit le personnage central comme étant Constantin I flanqué de ses fils Constant et Constance II, ce qui est impossible.
- 28 O. Ulrich-Bansa, *Note sulla Zecca di Aquileia Romana. I multipli del soldo d'oro*, Udine, 1936-XIV, p. 36, cité par P. Bastien, *Monete rare dell'epoca Costantiniana, battute ad Aquileia*, dans *Numismatica*, II, 2, mai 1961, p. 68.
- 29 H. Mattingly, *o. c.*, *Proceedings* 37, 1954, p. 231.
- 30 J. M. C. Toynbee, *Roman Medallions* (Numismatic Studies, 5) New York, 1944, p. 199.
- 31 J. M. C. Toynbee, *o. c.*, p. 199 pense que les pièces de Siscia ont été frappées pour le congrès de Viminacium en été 338.
- 32 J. M. C. Toynbee, *o. c.*, p. 199. O. Seeck, *Festmünzen Constantins und seiner Familie*, dans *Zeitschrift für Numismatik*, 1898, p. 54, pense à une frappe antérieure au 25. 12. 338.
- 33 Il y a des *solidi* montrant un revers propre à un seul empereur, mais il est certain que des revers, rencontrés pour un seul empereur, sont encore à retrouver pour les autres. Quand on compare une série dans son ensemble on se rend compte qu'il reste encore pas mal de pièces à retrouver, non seulement pour les multiples mais également pour les *solidi* et les pièces en argent.
- 34 P. Bastien, *o. c.*, dans *Numismatica*, II, 2, mai 1961, p. 62 et pl. n° 2.
- 35 P. Bastien, *o. c.*, dans *Numismatica*, II, 2, mai 1961, p. 65 et pl. n° 9 = BM.
- 36 E. a. BM et Berlin.
- 37 E. a. Vienne.
- 38 *Cohen* 42 (sans référence). Mais il existe un semis d'Arles à ce type avec SIC V SIC X, ill. dans P. Bastien, *o. c.*, *Numismatica*, II, 2, mai 1961, pl. n° 7.
- 39 Vente Naville, *Ars classica*, XVII, du 3. 10. 1934, lot 1925.
- 40 BM; + Copenhague = P. Bastien, *o. c.*, *Numismatica*, II, 2, mai 1961, pl. n° 6.
- 41 *Cohen* 82 (Caylus), existence probable. A ce type nous connaissons pour Constance II un *tremissis* et un multiple en argent au BM. *Cohen* 81 note un multiple en or.
- 42 E. a. BM. *COHEN* 207 note tête nue, par erreur.. Une pièce fautive (d'époque?) avec ce revers et DN CONSTANTIVS P AVG, buste trop vieux, drapé et cuirassé à droite, dans une vente (référence perdue), lot 1917 = Monnaies et Médailles, liste 176, février 1958, lot 62 = vente K. Kress, 128, du 25. 11. 1963, lot 807.
- 43 E. a. Vente Hess et Leu & Co. du 2. 4. 1958, lot 392 avec SMNT.
- 44 E. a. Vienne. Une pièce avec VICTORIA DN CONSTANTIS AVG au BM (ill. dans *Numismatic Chronicle*, 1959, pl. III, 1, provient de la vente Hess et Leu & Co. du 16. 4. 1957, lot 411). Une pièce hybride sans équivoque, à condition que la description donnée soit exacte: *Cohen* 205 (ancien catalogue): VICTORIA CONSTANTIS AVG et VOT V MVLX et SIS + accouplé au droit: FL CL CONSTANTINVS PF AVG. Le revers appartient à Constant et le droit à Constantin II.
- 45 E. a. Berlin.
- 46 E. a. Paris et Vienne.
- 47 BM. *Cohen* 253 (Caylus) note une pièce pour Constance II avec VOT X MVLX de l'atelier d'Antioche: SMAN. Douteux.
- 48 E. a. Bruxelles. Le solidus mentionné par Cohen, 1<sup>ère</sup> éd. n° 127 comme étant à B(erlin), par Cohen, 2<sup>e</sup> éd., n° 258 comme se trouvant à P (sic) et repris par M. Alföldi, *Die Constantinische Goldprägung*, Mayence, 1963, p. 204, n° 561 du catalogue, avec les légendes: FL IVL CONSTANTIVS NOB C et VICTORIA CONSTANTII CAES, VOT XV et la marque CONS repose évidemment sur

une erreur de description. Cette pièce ne se trouve pas à Berlin et elle doit se lire, comme Cohen 2<sup>e</sup> éd., n<sup>o</sup> 254: FL IVL CONSTANTIVS P F AVG et VICTORIA CONSTANTII AVG.

49 E. a. Vienne.

50 P. Bastien, *o. c.*, *Numismatica*, II, 2, mai 1961, pl. n<sup>o</sup> 3.

51 Vente Monnaies et Médailles, 7, du 3. 12. 1948, lot 665. Des pièces à ce type, en argent à Trèves avec VOT X MVLTV XV (BM) et VOT X MVLTV XX (Cohen 162).

52 Cohen 275 (M. Rollin).

53 Parfois ces pièces se rencontrent avec une couronne remplaçant le grènetis.

54 E. a. Paris. Hybride de Trèves avec VOT X MVLTV XX et CONSTANTIVS AVGVSTVS au BM.

55 E. a. Paris et Vienne.

56 Cohen 171 (Schellersheim) avec AMAQ (*sic*).

57 E. a. Paris.

58 BM.

59 E. a. Paris.

60 E. a. BM et Vienne. Hybride de Siscia avec VOT XX MVLTV XXX et + SIS + /CONSTANS AVGVSTVS à Paris.

61 E. a. Paris.

62 A Paris une pièce avec SMNARB (Cohen 237). L'hypothèse de la frappe de monnaies romaines à Narbonne a été combattue par R. A. G. Carson, *A Roman Imperial Mint at Narbonne?*, dans *Numismatic Chronicle*, 1959, p. 144-148.

63 SMAN Δ Vente J. Hirsch, 29, du 9. 11. 1910, lot 1463; SMAN ⊖ BM; SMANI Vente Naville, *Ars Classica*, III, du 16. 6. 1922, lot 205.

64 SMNB Rome; SMNS Vente Gilhofer & Ranschburg et A. Hess (Trau coll.) du 22. 5. 1935, lot 4232, Münzhandlung Basel, 8, du 22. 3. 1937, lot 1080, Vente Monnaies et Médailles, 11, du 23. 1. 1953, lot 175; SMNT Vente Cahn, 75, du 30. 5. 1932, lot 1505.

65 SMNC Vienne; SMNS Paris (ill. dans *Trésors de num. et de glypt.*, *Iconogr. des emp. rom.*, Paris, 1843, pl. LIX, 1).

66 Remarquons la forme peu usitée de MVL au lieu de MVLTV.

67 Cohen 276, d'après ces pièces.

68 J. M. C. Toynbee, *Roma and Constantinopolis in Late-Antique Art from 312 to 365*, dans *Journal of Roman Studies*, XXXVII, 1947, p. 138.

69 Héraclée frappe du bronze pendant tout le règne de Constance II, mais nous ne connaissons aucune monnaie d'or pour cette époque.

70 Pour des considérations sur ce type de revers, voir: J. M. C. Toynbee, *o. c.*, dans *Journ. of Rom. Stud.*, XXXVII, 1947, p. 135-144. Sur le même sujet, pour la période de 365 à Justinien II, voir: *Studies presented to David Moore Robinson*, vol. 2, 1953, p. 261-277.

71 Au type de Rome et Constantinople nous connaissons un *solidus* SMNS au droit de Constant, VOT XX MVLTV XXX au revers. Il semble bien que Constance II ait permis la frappe de *solidi* avec ses *vota* au nom de Constant, comme nous avons déjà remarqué ce fait sur les émissions de bronze et d'argent de ce dernier, et ce, dans les ateliers de Constance II. Ce *solidus* se trouve à Vienne et est illustré, ou une pièce des mêmes coins, dans Monnaies et Médailles, liste 196, janv. 1960, lot 33 et liste 201, juin 1960, lot 37. Voir aussi p. 6 pour des pièces de Constant avec VOT XXV MVLTV XXX.

72 H. Mattingly, *o. c.*, *Proceedings*, 37, 1954, p. 234. R. A. G. Carson, *Roman Coins Acquisitions*, dans *The British Museum Quarterly*, XXIV, 195, p. 32. Ainsi le pense également M. J. P. C. Kent, conservateur au B. M., avec qui nous avons correspondu à ce sujet.

73 Voir note 2.

74 H. Mattingly, *o. c.*, *Proceedings*, 37, 1954, p. 235, classe les monnaies avec VOT XXXX parmi celles avec VOT XXXV, à la date de 357-358.

75 Vienne (Cohen 117, d'après cette pièce).

<sup>76</sup> BM = Vente Glendining (Hall coll.) du 16. 11. 1950, lot 2043 = Vente Canessa (Caruso coll.) du 28. 6. 1923, lot 576. Elle est également illustrée dans *British Museum Quarterly*, 16, 1951-1952, pl. XVIII, 12.

<sup>77</sup> *Journal of Roman Studies*, 1947, pl. X, 9, mais lettre d'officine illisible.

<sup>78</sup> Pour un très bon résumé historico-numismatique de la révolte de Magnence, voir: P. Bastien, *Le monnayage de Magnence (350-353)*, Wetteren, 1964, p. 7-25; également J. P. C. Kent, *The Revolt of Trier against Magnentius*, dans *Numismatic Chronicle*, 1959, p. 105-108. Cet article se termine par la suggestion que les deux pièces au nom de Constance II avec un type particulier pour Trèves: solidus avec VICTORIA AVG NOSTRI (Cohen 207) et un bronze avec SALVS AVG NOSTRI (LRBC 67-69) auraient été frappées pendant la révolte de Trèves durant les derniers mois du règne de Magnence. D'après le type du *solidus*, nous pensons que ces pièces l'ont été après la défaite des usurpateurs, mais peut-être bien encore avant que les ordres pour la reprise d'un monnayage unifié soient arrivés. Le revers du *solidus* nous montre le type d'un *Adventus*. Une allusion pareille ne se fait point en pleine révolte mais bien après la victoire. L'attitude de l'empereur sur cette pièce est celle d'un vainqueur. Il tient le globe et la lance, cette dernière en repos, contre le bras. Après la victoire complète, Trèves fait allusion à la récompense qu'elle souhaite pour avoir si brillamment défendu la cause de son empereur.

<sup>79</sup> Constance II arrive déjà le 3 novembre 352 à Milan et y séjourne jusqu'au mois de juillet 353.

<sup>80</sup> Aquilée et Thessalonique ont continué ce type avec le buste à droite après la série avec le buste de face, ce qui explique le nombre très élevé de pièces.

<sup>81</sup> Marque: SMANA à SMANI et SMANA. à SMANI. Cette dernière série est beaucoup moins abondante que la première. Il semble qu'un peu avant la fin de cette série, les officines de l'atelier d'Antioche se soient dédoublées.

<sup>82</sup> En dehors des ateliers qui fournissent régulièrement de l'or, les autres ateliers n'en frappent qu'occasionnellement. Voir, à ce sujet: J. P. C. Kent, *Gold Coinage in the Later Roman Empire*, dans *Essays in Roman Coinage presented to Harold Mattingly*, Oxford, 1956, p. 198. D'autre part, l'abondance de la frappe de l'or est liée au lieu de résidence de l'empereur. L'atelier le plus proche du lieu où il se trouve est souvent le seul à frapper de l'or. Voir: G. Elmer, *Wanderungen römischer Münzämter im IV. Jahrhundert n. Chr.*, dans *Mitteil. d. Num. Gesellsch. in Wien*, XVI, 1930, p. 136. Sous le règne seul de Constance II tous les ateliers frappaient de l'or à des occasions particulières, comme pour la prise des *vota*, mais toujours en nombre limité, sauf pour un ou deux ateliers, ateliers qui se trouvaient le plus rapprochés du lieu de séjour de l'empereur.

<sup>83</sup> La seule pièce que nous connaissions se trouve à Bruxelles et elle porte la marque SMKΘ. Une erreur du graveur a placé la lettre d'officine après la lettre de l'atelier. Cette lettre d'officine ne se plaçait jamais sur l'or dans des ateliers qui ne frappaient que peu d'or. Cette erreur n'a plus été commise lors de l'émission suivante avec le buste de face, où la marque se lit: SMK. L'atelier de Cyzique a frappé du bronze en six officines entre 337 et 361, mais pendant la période de 341 à 346 le nombre d'officines a été porté à dix (LRBC, p. 27), mais O. Voetter, *Catalogue de la collection P. Gerin*, Vienne, 1921, p. 144 n'en connaît que neuf pour les bronzes de Constance II. Le *solidus* mentionné ci-dessus est également de la neuvième officine.

<sup>84</sup> E. a. BM.

<sup>85</sup> LRBC, p. 76. Cf. p. 20 qui dit 350.

<sup>86</sup> ΩSISP Vente R. Ratto du 7. 6. 1926, lot 2487 = vente Baranowsky du 25. 2. 1932, lot 3162.

<sup>87</sup> SIS Vente G. Sangiorgi (Strozzi coll.) du 15. 4. 1907, lot 1966.

<sup>88</sup> SMAN Γ à Paris; SMANB à Oxford et SMANH. dans la vente Monnaies et Médailles, 7, du 3. 12. 1948, lot 669 = vente J. Schulman du 18. 1. 1954, lot 682. Notons que Cohen 114 signale une pièce avec SMANZ.

<sup>89</sup> E. a. vente Santamaria du 21. 11. 1932, lot 301.

<sup>90</sup> TES. Constance II à Paris; Galle [VOT V MVLX] e. a. vente L. Hamburger, 96, du 25. 10. 1932, lot 1009. + TES + Constance II, e. a. Léningrad; Galle e. a. BM. Il semble bien que cette

PLANCHE I



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

PLANCHE II



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27

première marque ait disparu assez vite pour faire place à la seconde qui a subsisté jusqu'aux frappes parallèles de Constance II et de Julien.

<sup>91</sup> E. a. Vienne.

<sup>92</sup> Amiens frappait du bronze pour Magnence et nous a donné une courte émission au nom de Constance II, mais cet atelier n'a pas émis de l'or.

<sup>93</sup> Marque TR e. a. Vienne; TR+ e. a. Berlin.

<sup>94</sup> Sauf à Milan, où l'atelier a dû être fermé, et pour Siscia, nous n'avons pas retrouvé de pièces. *Cohen* 112 note cependant les marques SIS et .SMSIS.

<sup>95</sup> *Ammien Marcellin*, XIV, 5, 1 nous apprend que Constance II a fêté ses tricennales le VI des ides d'octobre (10 oct.). Nous ne pensons pas qu'Ammien Marcellin se soit trompé d'un mois. Il est probable que les festivités qui étaient en usage pour la célébration des *vota* aient débuté quelques semaines à l'avance, et peut-être bien que le nouveau droit des monnaies a été ordonné à cette date.

<sup>96</sup> Voir notes 66–68.

<sup>97</sup> R€ e. a. ANS. *Cohen* 117 mentionne une pièce avec R \* B.

<sup>98</sup> Marque RSMP palme et palme RSMP palme, officines P, B, T, Q, € , S, Z. Ces deux séries de marques, mais seulement de l'officine S, se rencontrent aussi sur l'or au nom de Julien, mais à Rome, tout comme à Antioche, les *vota* ne sont pas reconnus pour Julien. Dans le bouclier au revers nous voyons une étoile.

<sup>99</sup> BM. Voir note 73.

<sup>100</sup> BM.

<sup>101</sup> Julien, e. a. Oxford.

<sup>102</sup> KTES Constance II, Paris; Julien, e. a. vente Helbling 63, du 29. 4. 1931, lot 1310.

<sup>103</sup> E. a. Paris.

<sup>104</sup> C. Platt, liste à prix marqués, 1930, lot 1131 = vente J. Schulman du 18. 1. 1954, lot 682 a. Une pièce hybride, revers d'Aquilée accouplé à un droit de Rome, légende FL IVL CONSTANTIVS PF AVG et bouclier au droit orné de figures géométriques, dans la vente Gilhofer & Ranschburg et A. Hess (Trau col.) du 22. 5. 1935, lot 4198. *Cohen* 117 mentionne une pièce avec ASQ (?).

<sup>105</sup> Constance II résidait de novembre 354 à mars 357 à Milan (atelier fermé en 353) et il est probable qu'Aquilée, atelier le plus proche, a frappé.

<sup>106</sup> TR e. a. Vienne; TR+ e. a. Bruxelles. Il y a beaucoup de variantes dans les détails des pièces pour cet atelier. Lyon, avec SMLVG, e. a. Paris.

<sup>107</sup> E. a. Paris.

<sup>108</sup> Palme, Constance II, e. a. Rome; Julien, e. a. Oxford. Étoile, Constance II, e. a. *Journal of Roman Studies*, 1947, pl. X, 10; Julien, e. a. BM.

<sup>109</sup> *Cohen* 127 mentionne une pièce avec ANTS. Par erreur?

<sup>110</sup> SMAQ, buste à droite, e. a. ANS; *Cohen* 124 mentionne une pièce avec buste de face. Par erreur?

<sup>111</sup> Vente J. Hirsch, 34 du 5. 5. 1914, lot 1595.

<sup>112</sup> Marques: RSMP palme, e. a. Vienne; RSMB palme, à retrouver; T palme, Trau coll., lot 4145; Q palme, e. a. Paris; palme, e. a. BM; S palme, e. a. Bruxelles.

<sup>113</sup> Siscia: SMSIS., e. a. BM et .SMSIS., e. a. Paris. Une pièce, qui date peut-être de novembre 356, porte le buste à droite, marque: SIRM\* (*Cohen* 123 et vente K. Kress du 30. 5. 1962, lot 1942).

<sup>114</sup> Sirmium: SIRM, e. a. Vienne; ASIRMS, ANS; BSIRMS, Bruxelles; etc.

<sup>115</sup> Dans une officine: Sirmium +SIRM+ Monnaies et Médailles, 17, du 2. 12. 1957, lot 615; Thessalonique +TES+ e. a. Berlin; Constantinople CONS BM; plusieurs officines: Nicomédie: SMN€, SMNI, SMNS e. a. Vienne; Antioche, dix officines, e. a. BM.

<sup>116</sup> Les pièces illustrées, d'après des moulages, proviennent de: Vienne (2–5, 8, 12–13, 15–17, 20, 22, 24–25), Berlin (11), Paris (9–10, 21), Bruxelles (6, 14, 18, 23, 26). Catalogues de vente (1, 7, 19, 27).